

## INSCRIPTION À L'ATELIER THEATRE MUSICAL (en option)

Pour participer à l'Atelier de Théâtre Musical, veuillez régler la somme de 500 €. Dès réception du bulletin d'inscription et de votre règlement, vous serez automatiquement inscrit(e) pour passer une audition le 5 octobre 2022. Vous recevrez par email une feuille de renseignements à présenter le jour de votre passage.

Cette audition est destinée à évaluer votre niveau par rapport à la formation proposée.

En cas de refus d'admission, votre chèque vous sera retourné dans les 48 heures accompagné d'un avis écrit du formateur. En cas de désistement après admission, l'inscription ne sera pas remboursée sauf cas de force majeure justifiée.

Je soussigné(e)

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

..... PAYS .....

TEL. : ..... EMAIL : .....

DATE DE NAISSANCE ..... NATIONALITÉ .....

Je suis étudiant(e) à l'Ecole Périmony en :  2<sup>e</sup>  3<sup>e</sup> année pour l'année scolaire 2022/2023. Pour participer à l'Atelier de Théâtre Musical, je verse la somme de 500 €, (*écrire en toutes lettres*) .....

PAR VIREMENT BANCAIRE :  
ASSOC. ACTEVOIX  
FR76 1820 6002 8365 0774 2817 266  
BIC AGRIFRPP882

**NB** : Joindre 1 photo d'identité

Fait à ..... le .....

S I G N A T U R E

A renvoyer en courrier simple (pas de lettre recommandée)  
**ECOLE PÉRIMONY Administration, 12 rue Lamarck, 75018 PARIS**